



24/11/2022

24 Novembre 2022

VOS REPRÉSENTANTS



Yannick

MARGERIE

06 73 98 52 45



Claudine

OMS

07 61 41 04 82



Juan Antonio
GONZALEZ

06 67 24 54 97



Sophie

CREPEAUX

06 98 54 95 03

ÊTRE LÀ POUR NOS CLIENTS : Modification des Horaires

GROSSE DÉCEPTION !!!

RAPPELEZ-VOUS : Une enquête PULSE vous avait été proposée au printemps pour connaître votre ressenti sur ce Projet.

Les Résultats (jamais diffusés aux collègues, soit dit en passant...) sont sans appel : **59% des collègues estiment que les nouveaux horaires ne correspondent pas** davantage **aux horaires des commerces** de leur quartier. **71%** estiment que le dernier **créneau du jeudi n'est pas propice aux contacts physiques (ou à distance) avec les clients**. Ce constat est le même pour **63%** d'entre eux **pour le créneau 12-13h du samedi**.

Le Directeur Retail BCEF, lui, ne voit pas les choses de la même manière et répond à ce sondage par :

+ 137 000 RDV sur 6 mois (sans regarder ni la nature, ni l'origine, ni la répartition géographique de ces nouveaux RDV...).

Une fois que cela est dit, que pouvons-nous attendre des propositions de modification des horaires à **18 mois post lancement**? Surtout en sachant que celles-ci sont décidées unilatéralement par BCEF, et que le ciblage ne concerne que « des Agences œuvrant sur les secteurs les moins porteurs et présentant des enjeux patrimoniaux moindres », dicit BCEF...

Pas de miracle, malheureusement pour IDF OUEST, car seulement **26 agences** sont concernées.

Seules 8 agences vont « profiter » d'une **fermeture le jeudi à 18h30** au lieu de 19h (en contrepartie d'une diminution de 30 min de la pause du midi) et **4 Agences** d'une fermeture à **12h30 le samedi** contre 13h actuellement (en contrepartie d'une ouverture à 08h30).

La Direction ouvrira t-elle enfin les yeux sur le non-sens d'une ouverture jusqu'à 19h le jeudi soir pour l'ensemble des agences ?

Affaire à suivre au prochain épisode !

Enfin pas avant début 2024, date de la prochaine proposition de modification

Modification des horaires du samedi Ouverture de 8H30 à 12H30 au lieu de 9H00 à 13H00

Sont concernées les agences suivantes : Territoire d'Orléans

- **BEAUGENCY**
- **FLEURY LES AUBRAIS**
- **ORLEANS FAUBOURG BAGNIER**
- **SAINT JEAN DE LA RUELLE**

Les tickets restaurants du samedi seront conservés pour les collègues

Movember

Après *Octobre Rose* et la mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein, novembre est le mois pour la sensibilisation à la lutte contre les maladies masculines.

La CFDT BNP Paribas se parera alors, tout le mois, de sa plus belle moustache pour l'occasion.

L'objectif de ces actions de communication est de sensibiliser les hommes sur l'importance du dépistage précoce des maladies masculines, telles que le cancer de la prostate, ou des testicules.

En France, le mouvement **Movember** a débuté en 2012.

Alors messieurs,

pour ce mois de novembre :

Apprêtez vos moustaches !

Informez-vous ici



Modification des horaires du jeudi par territoire :

Fermeture à 18h30 au lieu de 19H00 le jeudi .

La récupération se fera le midi tout en conservant 45 mn obligatoires de la pause déjeuner.

BOULOGNE :

Meudon la Forêt

ORLEANS

Beaugency

ENGHIEN

Groslay

SCEAUX VALLEE du SUD

Bagneux
Malakoff

VERSAILLES

La Celle Saint Cloud
Les Gressets
Buc

PARIS SACLAY

Epinay sur Orge
Montlhéry

St QUENTIN EN YVELINES

Elancourt les Templiers

Les agences aux 3 nocturnes qui passent à 1 nocturne à 19h00 le jeudi

- ◆ L'Île Adam, Beaumont sur Oise / Territoire de Cergy Vallée de Cergy
- ◆ Asnières Gare de Becon, Argenteuil Gare / Territoire de Colombes Nord de Seine
- ◆ Ermont Gare / Territoire Enghien les Bains
- ◆ Rueil Buzenval / Territoire de Rueil Malmaison

Seules les agences de typologies 2 et 3 sont concernées.

Remontez nous vos avis sur la pertinence des nouvelles propositions d'ouvertures et fermetures de samedi et de jeudis!

Vos élus **Cfdt** sont à votre écoute, pour remonter à la direction les ajustements concernant cette liste et pourquoi pas les agences qui n'y sont pas.

Vos propositions sont à nous remonter d'ici le 7 décembre!

Mail : PARIS IRP CFDT IDF OUEST

UNICC



Agences UNICC: la direction nous prévient, que le maintien de la gestion de nos comptes dans les agences « classiques », comporte des risques tels que: la confidentialité, la déontologie et les conflit d'intérêt, qui sont sanctionnables en cas de non respect.

Pour plus d'information vous avez à gauche la brochure UNICC et à droite le règlement intérieur. Et aussi vos élus Cfdt pour vous accompagner.

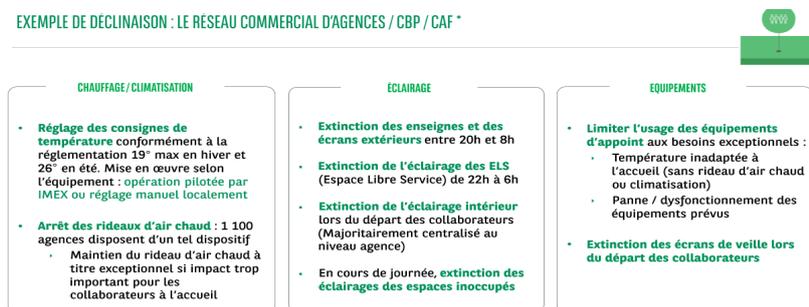


Les élus Cfdt interpellent la direction sur le variable des conseillers UNICC, suite à la création du poste, ainsi que l'ajustement des objectifs.

SOBRIETE ENERGETIQUE **Tous concernés !!!**

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique du gouvernement, BNP PARIBAS s'est engagée dans un « plan d'actions énergétiques » qui prévoit notamment pour le réseau commercial d'agences/CBP/CAF les mesures suivantes

EXEMPLE DE DECLINAISON : LE RESEAU COMMERCIAL D'AGENCES / CBP / CAF *



Si les élus CFDT ne peuvent qu'approuver l'engagement de BNP PARIBAS, nous tenons à **rappeler à la direction que celui ne saurait se faire au détriment des conditions de travail des salariés de notre région.**

En effet, quand il est abusivement indiqué que le réglage des consignes de température se fera conformément à la réglementation alors qu'il s'agit de préconisations gouvernementales, les élus CFDT rappellent en préambule qu'ils apprécieraient que BNP PARIBAS suive les recommandations des pouvoirs publics en matière d'extension sans limite du télétravail aux agences ainsi que pendant les épisodes d'intempéries et de difficultés dans les transports.

Nous rappelons que :

La température de confort dans les bureaux étant de 20 à 22 degrés, et de froid à 18° Celsius, l'obligation qui est faite aux salariés de travailler à 19° maximum ne manque pas de nous surprendre en raison de son impact sur les conditions de travail, notamment à l'accueil où les rideaux d'air chaud sont arrêtés sauf « à titre exceptionnel si l'impact est trop important pour les collaborateurs à l'accueil ».

Hors de question, en effet pour les élus **Cfdt**, que du fait des mesures imposées, **il revienne aux salariés de s'équiper pour se protéger du froid. C'est à l'employeur qu'il incombe de fournir les équipements nécessaires dans ce cas. Vos élus Cfdt demandent à défaut une prime !**

A tout moment les salariés pourront interpeller les représentants Cfdt en cas de danger pour leur santé.

MODELES DE SERVICE

Suivi à 12 mois du déploiement de Modèles de Service pour les 2 premiers territoires.

Le constat est une très lente bascule des clients vers le modèle affinité (-30% de l'enrôlement par rapport au dispositif cible). **Cela conforte les élus Cfdt dans leur décision de ne pas avoir rendu d'avis en raison de l'absence d'évaluation de la charge de travail des conseillers proximité et affinité.**

Les élus Cfdt remarquent :

qu'un grand nombre de conseillers proxi continuent de suivre plus de 1.000 foyers tout en ayant récupéré les dossiers immobiliers, en assurant l'accueil (même quand il y a un CSC, celui-ci est comme tout salarié, absent au moins 25 % de l'année) et travaillant aussi bien avec d'anciens clients T1/T2 que de T3/T6 dont nous savons tous que les exigences sont plus fortes.

Et que les conseillers affi, ont vu la suppression des enrôlements faite aux foyers où il y a des enfants (18 à 25 ans) depuis le 1 novembre 2022.



Quelle déception encore, La direction cette année n'autorise aucune sortie anticipée pour le 24 et 31 décembre. Surtout avec tout l'investissement et le dévouement au quotidien des équipes de notre région !!!



Suite à notre vote favorable pour le budget des activités sociales et culturelles, en fin d'année 2021 : Chocolats, bons cadeaux, voyages, chèques vacances, etc ...

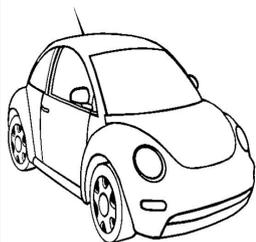
Vos élus CFDT vous souhaitent une bonne dégustation des chocolats offerts par votre CSEE

(Vos élus CFDT n'ont pas été invités à cette distribution de chocolat)

MOTIV et Prime Aléa

La rémunération variable est un moteur important du salaire. La charge de travail, les problème RH, la plage accueil ... sont des facteurs qui l'impactent fortement. La prime ALEA vient compenser en partie cette baisse. **A savoir 46% des l'agence de l'IDF OUEST ont touché cette prime.** Certains territoires tels Enghien, Sceaux et surtout Versailles étant principalement et fortement impactés.

AUTO MISSION



Dans le cadre de vos déplacements professionnels avec votre véhicule personnel, vous devez être en possession d'une auto-mission. Elle cesse en cas de mutation.

L'assurance Auto Mission ne me couvre pas pendant mes déplacements privés et mon trajet habituel domicile lieu de travail pour lesquels j'ai souscrit une assurance à titre privé.

Stationnement en zone bleu (Si accord avec la mairie)

La direction nous informe, qu'il vous est possible de vous rapprocher soit de la mairie ou de la police municipale de la ville de votre agence, pour demander un macaron vous permettant de stationner en tant que commerçant et ainsi éviter les amendes!



CSC en agence

Vous êtes Conseillers Service Clientèle (CSC):

- ◆ **Votre poste de travail doit être équipé d'un grand écran, d'un bureau assis et d'un fauteuil.**
- ◆ **Avoir une bonne température à l'accueil (chauffage...)**
- ◆ **Avoir un ajustement des missions en « Agence en plage conseil »**
- ◆ **Percevoir une rémunérations variable adaptée à votre mission...**

Si tel n'est pas le cas, contactez nous!

**Toutes vos suggestions seront les bienvenues
Prenez le temps d'échanger avec nous !**